



Service de l'aménagement urbain et
du patrimoine

544, avenue Davaar
Outremont (Québec) H2V 2B9

Le 18 juin 2008

Mme Louise Roy
Présidente
Office de consultation publique de Montréal
ocpm@ville.montreal.qc.ca

Objet : Projet de chemin de ceinture du mont Royal – configuration du tracé

Chère madame Roy,

Dans le cadre du projet de tracé du chemin de ceinture du mont Royal, notamment dans le secteur de l'arrondissement d'Outremont, nous désirons attirer votre attention sur un point majeur qui concerne le chemin piétonnier proposé depuis le sentier du bois Saint-Jean-Baptiste et la jonction du chemin de la Forêt et le boulevard Mont-Royal.

Dans le plan proposé lors de la séance publique du 7 juin dernier à Outremont, nous comprenons que le tracé du chemin de ceinture se prolongerait sur rue et trottoir en façade des résidences privées le long du boulevard Mont-Royal.

Ainsi, plutôt que de passer sur ce boulevard à vocation autoroutier et résidentiel, nous estimons hautement plus souhaitable que le parcours du chemin de ceinture soit dévié, dès la dernière boucle Nord du sentier du bois Saint-Jean-Baptiste, sur le merveilleux site dont le cimetière Mont-Royal est propriétaire jusqu'à sa porte d'entrée et delà le long du chemin de la forêt.

Pour ce faire, nous réitérons l'importance que la *Direction des grands parcs et de la nature en ville* de la Ville de Montréal négocie avec cette institution afin que cette option soit retenue.

Dans l'espoir que ce commentaire fera l'objet de la plus haute considération de votre part, nous vous prions de recevoir, chère madame Roy, l'assurance de nos sentiments les meilleures.

LE DIRECTEUR

Pierre A. Chapuis, arch., FIRAC
Service de l'aménagement urbain et du patrimoine

c.c. Mme Marie Cinq-Mars, mairesse
M. Pierre Winner, directeur d'arrondissement
M. Pierre Bouchard, directeur des grands parcs et de la nature en ville
M. Gilles Rioux, directeur du bureau du Mont-Royal